

Edition avril 2023

Directives pour le bon déroulement des

# Cérémonies protocolaires en Gymnastique artistique, Gymnastique Rythmique et trampoline



## **Préambule**

Avec le présent Règlement sur les cérémonies protocolaires, la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) entend uniformiser les cérémonies lors des différents championnats suisses. Le présent Règlement doit également servir à raccourcir autant que possible les cérémonies sans toutefois entraver leur côté festif et solennel.

Le règlement a été établi sur la base des directives de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) concernant le déroulement des cérémonies protocolaires.

## 1. Généralités

Le présent Règlement fixe le déroulement des cérémonies protocolaires lors des manifestations FSG officielles en Gymnastique artistique (GA), Gymnastique rythmique (GR) et trampoline (TR).  
Suivant la situation, des modifications mineures peuvent être apportées d'entente avec le/la Responsable sports à compositions.

## 2. Compétences de la FSG

Lors des cérémonies protocolaires des manifestations FSG officielles, la FSG fait office d'organisateur.

En règle générale, les personnes suivantes remettent les médailles et diplômes :

- 1<sup>er</sup> rang représentant FSG
- 2<sup>ème</sup> rang représentant CO
- 3<sup>ème</sup> rang sponsor de la manifestation ou représentant des autorités locales
- 4<sup>ème</sup>-8<sup>ème</sup> rang représentant FSG, CO, sponsor, etc.

La nomination pour le 1<sup>er</sup> rang est prise par le directeur des concours (FSG).

La nomination des autres personnes est prise par le directeur des concours (FSG) d'entente avec le président du CO.

## 3. Coupes, trophées, cadeaux, etc.

Fleurs et autres distinctions sont remises par la personne officielle en même temps que la médaille ou diplôme.

Coupes, trophées, cadeaux spéciaux sont remis par le sponsor ou le donateur concerné durant la cérémonie protocolaire officielle.

La nomination pour l'octroi de ces prix spéciaux est décidée par le directeur des concours (FSG) d'entente avec le président du CO.

Le prix souvenir est remis à la sortie de la cérémonie protocolaire.

## 4. Personnel pour la cérémonie protocolaire

Le CO doit prévoir un nombre suffisant de personnes qualifiées et formées (dames/messieurs d'honneur) pour la cérémonie protocolaire. Les dames/messieurs d'honneur doivent porter une tenue adéquate.

Le CO fournit au minimum :

- 1 responsable de la coordination globale des cérémonies protocolaires.
- 1 dame/monsieur d'honneur pour le défilé d'entrée des athlètes.
- 1 dame/monsieur d'honneur pour le défilé d'entrée des officiels.
- 3/4 dames/messieurs d'honneur pour l'octroi de médailles et diplômes.

Les dames/messieurs d'honneur portent les médailles et les distinctions sur un coussin ou une tablette.

Le CO fournit encore du personnel pour :

- Le rassemblement des athlètes et des officiels pour le défilé d'entrée et le contrôle des tenues des athlètes
- La mise en place et le démontage du podium.

## 5. Podium

Le podium est mis à disposition par la FSG. Il est livré sur le lieu de compétition. Son utilisation est souhaitée.

Le podium doit être installé de façon à ce que, de la perspective du vainqueur, il ait à sa droite la deuxième place et, à sa gauche la troisième place.

Placer le podium de la manière suivante :

- Dans un lieu central (GAM/GAF : praticable, GR : tapis, ...)
- Face à la tribune principale

Le podium ne doit comporter aucune publicité (exception : sponsors de la FSG).

Il est souhaitable de décorer toute la zone de la cérémonie avec des plantes et des fleurs.

## 6. Signal sonore, accompagnement musical, hymnes nationaux

Utiliser le signal sonore officiel de la FSG pour annoncer la cérémonie protocolaire, voire les défilés d'entrée et de sortie. La personne responsable de la direction des concours peut l'obtenir en s'adressant à la division Marketing + Communication (FSG).

Les défilés d'entrée et de sortie doivent être aussi courts que possible.

Il est recommandé d'avoir une musique de fond durant la cérémonie. La musique est choisie par la personne responsable de la direction des concours.

Pour les championnats suisses, l'hymne national suisse est joué, au minimum, dans la catégorie suprême.

Pour les matches internationaux (Mission olympique), préparer l'hymne national des pays participants.

C'est en principe le directeur des concours (FSG) de s'en charger.

Tous les chefs de délégation (matches internationaux) confirment au préalable qu'il s'agit bien de l'hymne de leur pays.

En règle générale, la version abrégée des hymnes nationaux est jouée (utiliser si possible la version abrégée).

## 7. Texte du speaker

Le texte prononcé par le speaker durant la cérémonie doit être minutieusement préparé afin d'éviter toute erreur. Un scénario pour les différentes manifestations se trouve en annexe 1.

### **Championnats suisses :**

La cérémonie se déroule dans la langue de l'association organisatrice et en allemand. Si la manifestation a lieu en Suisse allemande, elle se déroule en allemand et en français.

### **Matches internationaux :**

La cérémonie se déroule en règle générale dans la langue de l'association organisatrice et, selon les cas, en anglais ou dans la langue du pays concurrent.

## 8. Déroulement de la cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire doit faire l'objet d'une préparation préalable minutieuse. Les personnes y participant doivent être formées de manière approfondie sur son déroulement. En règle générale, elle a lieu immédiatement après chaque compétition.

Il est recommandé de faire une répétition en présence du directeur des concours (FSG). Veiller à respecter les étapes suivantes (cf. aussi annexe 3).

1. Immédiatement après la compétition ou selon le programme de la manifestation, les athlètes participant à la cérémonie protocolaire se rassemblent (nombre selon la manifestation, réglé dans l'annexe 2). Les dames/messieurs d'honneur ainsi que les officiels se trouvent dans la zone, prêts à défiler. Le lieu de rassemblement est communiqué par le CO au préalable. Dès que possible, les athlètes se tiennent en rang, prêts à défiler.

Les athlètes doivent porter une tenue de compétition correcte. La personne responsable du CO fait un contrôle et donne les indications sur les tenues.

2. Les officiels défilent en règle générale dans l'ordre suivant : 3<sup>e</sup> rang, 1<sup>er</sup> rang, 2<sup>e</sup> rang, autres distinctions dans l'ordre du classement. Selon la position de l'officiel, possible d'utiliser l'ordre inverse : 2<sup>e</sup> rang, 1<sup>er</sup> rang, 3<sup>e</sup> rang, autres distinctions en rang.
3. Le défilé d'entrée commence par le signal sonore suivi de la musique.  
En règle générale, les athlètes pénètrent dans la zone de la cérémonie officielle en premier, suivis des officiels et des dames/messieurs d'honneur (trajets possibles illustrés en annexe 3).
4. Dès que les athlètes, les officiels remettant les médailles et les dames/messieurs d'honneur ont pris place, la cérémonie débute avec un jingle suivi du texte prononcé par le speaker (annexe 1).

Le speaker appelle les médaillés dans l'ordre suivant : 3<sup>ème</sup> rang, 2<sup>e</sup> rang, 1<sup>er</sup> rang. Les autres athlètes sont ensuite appelés par ordre de classement. Les médaillés montent sur le podium.

Les autres rangs se mettent en ligne à gauche (du point de vue des athlètes) du médaillé de bronze.

Pour des raisons de temps, il est interdit de se donner la main et de s'embrasser (féliciter) entre athlètes pour les compétitions par équipes. Dans les concours individuels, cela est permis seulement pour les places de podium. Informer les athlètes avant le défilé d'entrée.

5. Les dames/messieurs d'honneur ainsi que les officiels entrent simultanément et remettent les médailles (et les fleurs le cas échéant) en même temps aux athlètes. Pendant ce temps, le speaker énonce le nom des médaillés (cf. texte annexe 1). Si des trophées, coupes ou cadeaux supplémentaires sont décernés, un autre officiel (sponsor par ex.) peut intervenir pour les remettre aux athlètes.

6. Les dames/hommes d'honneur retournent à leur place dès que les personnes qui remettent les médailles les ont retirées du coussin/plateau afin de dégager le champ de vision du public et de la presse.

Pour des raisons de temps, l'officiel remettant la médaille d'or félicite uniquement le médaillé d'or, idem pour l'argent et le bronze et les diplômes.

Une fois les médailles remises, les officiels doivent se retirer aussi rapidement que possible pour libérer le champ de vision.

7. Lors des concours jeunesse, juniors et par équipes, ne pas prévoir d'embrassade. Former les personnes remettant les médailles avant le défilé d'entrée.
8. Lors des Championnats suisses, l'hymne officiel suisse est joué, au minimum, dans la catégorie suprême. Dans les matches internationaux (Mission olympique), l'hymne national de l'équipe victorieuse est joué.
9. Une fois l'hymne national joué, les athlètes restent un bref moment sur le podium pour permettre aux photographes de prendre des photos. Selon la configuration de la salle, les médaillés sont priés de se tourner pour saluer l'ensemble du public.

Les athlètes retournent ensuite s'aligner en rang.

10. Le défilé de sortie débute dès que commence la musique.

Les athlètes, les dames/messieurs d'honneur et les officiels sortent guidés par les dames/messieurs d'honneur.

## **9. Cérémonies protocolaires multiples**

Si plusieurs cérémonies protocolaires se déroulent à la suite les unes des autres, la règle veut que le même protocole se répète. Deux variantes sont possibles :

- a) Tous les athlètes défilent ensemble.
- b) Au terme de la première cérémonie, les athlètes (et officiels) sortent tandis que les athlètes (et officiels) de la 2<sup>e</sup> cérémonie entrent. Il est recommandé de planifier le déroulement de telle sorte que les défilés d'entrée et de sortie se déroulent sur la même musique.

## Annexe 1 :

### Texte du speaker pour les Championnats suisses

- Cérémonie protocolaire *(Nom de la manifestation, catégorie)*
  
- Troisième rang et médaillé de bronze avec xx points *(Prénom, nom, société / équipe)*
- Deuxième rang et médaillé d'argent avec xx points *(Prénom, nom, société / équipe)*
- Champion Suisse<sup>1</sup> et médaillé d'or avec xx points *(Prénom, nom, société / équipe)*
- Quatrième rang avec xx points *(Prénom, nom, société)*
- Cinquième rang avec xx points *(Prénom, nom, société)*
- Sixième rang avec xx points *(Prénom, nom, société)*
- Septième rang avec xx points *(Prénom, nom, société)*
- Huitième rang avec xx points *(Prénom, nom, société)*
  
- La médaille d'or est décernée par *(Prénom, nom, titre)*
- La médaille d'argent est décernée par *(Prénom, nom, titre)*
- La médaille de bronze est décernée par *(Prénom, nom, titre)*
- Les distinctions<sup>2</sup> pour les rangs 4-8 sont décernés par *(Prénom, nom, titre)*
  
- Challenge, trophée, cadeau, etc.<sup>3</sup> sont décernés par *(Prénom, nom, titre)*

1) Le titre de „champion suisse“ n'est décerné que dans la catégorie suprême.

2) Seuls les rangs 4-8 sont distingués lors des cérémonies protocolaires.

3) Uniquement si un cinquième officiel (sponsor par ex.) est présent.

## **Annexe 2 :**

### **Participants à la cérémonie protocolaire**

#### **Gymnastique artistique (masculine et féminine)**

##### CSJ

- Concours complet Rangs 1 - 8.
- Concours par équipes Rangs 1 - 3
- Finales par agrès Rangs 1 - 6 \*

##### CS/CSA

- Concours complet Rangs 1 - 8
- Finales par agrès Rangs 1 – 6 \*

##### CSE

- Concours par équipes Rangs 1-3

#### **Gymnastique rythmique**

##### CS

- Individuelles Rangs 1 - 8
- Ensembles Rangs 1 - 3
- Finales par agrès Rangs 1 - 6 \*

##### Coupe Suisse

- Équipes Rangs 1 - 3

#### **Trampoline**

##### CS

- Individuels Rangs 1 - 8
- Synchrone Rangs 1 - 3

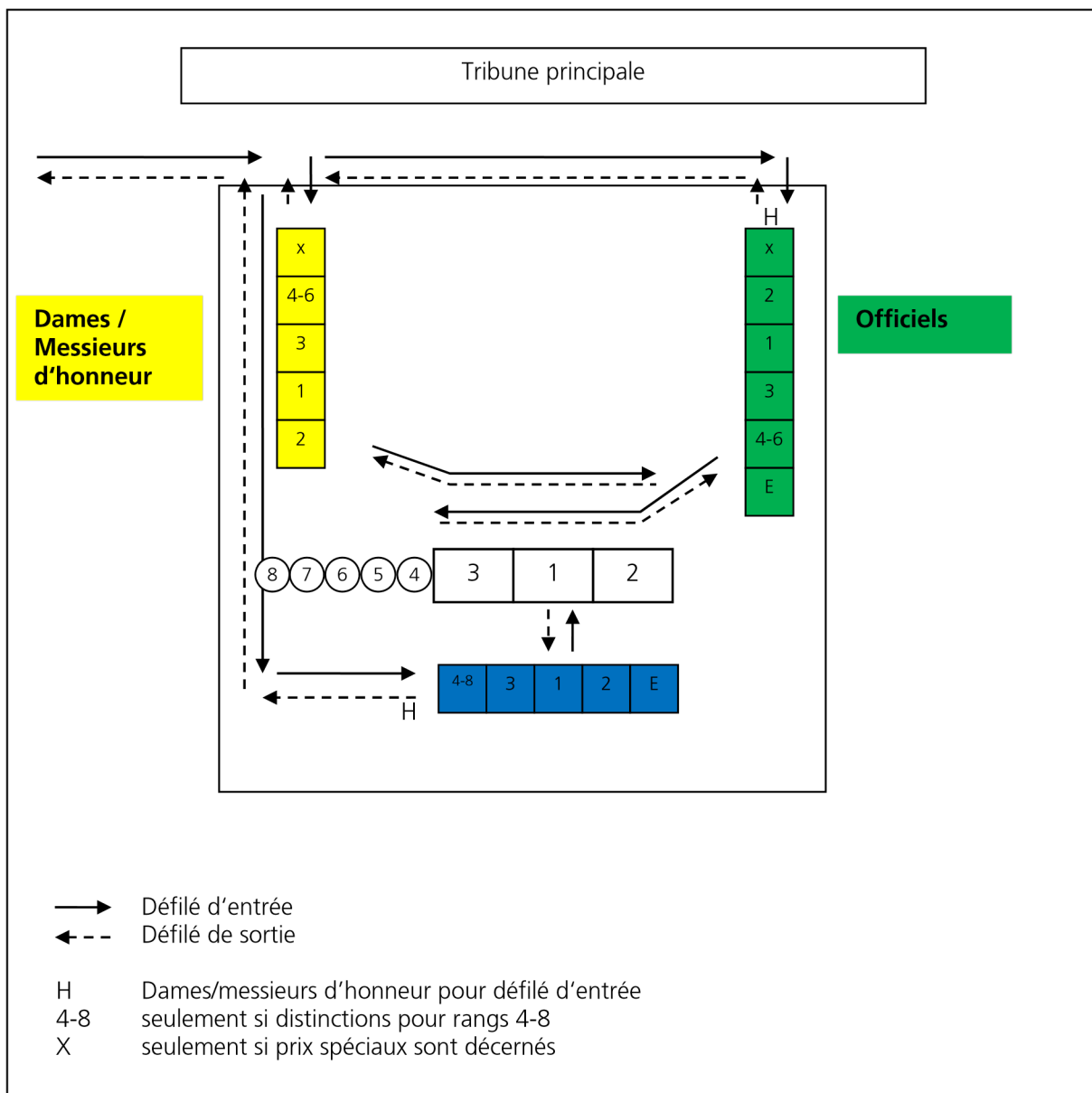
\* Seulement lorsque les diplômes sont distribués à la proclamation des résultats, sinon rangs 1 - 3.

À des fins d'harmonisation, lors du C III seuls les 3 premiers rangs devraient participer à la cérémonie protocolaire.

## Annexe 3 :

### Défilés d'entrée et de sortie

#### Variante 1





## Variante 2

